

AUDIT ÉNERGÉTIQUE COPRO

L'audit énergétique en copropriété en 1 coup d'œil

L'audit énergétique en copropriété dresse un état de la performance énergétique de l'immeuble et propose des programmes de travaux d'amélioration, dans le cadre des obligations de rénovation des copropriétés.



Obligatoire pour
Certaines copropriétés



Validité
À vérifier selon le bien



Réalisé par
Bureau d'études qualifié

L'ESSENTIEL À RETENIR

- 1 Réalisé à l'échelle de l'**immeuble entier** et non d'un seul lot.
- 2 Propose des **scénarios de travaux chiffrés** et hiérarchisés pour la copropriété.
- 3 S'inscrit dans les **obligations de rénovation énergétique** et peut alimenter le projet de PPT.

Un diagnostic à réaliser à Paris ou en Île-de-France ?

Heydiag — intervention sous 24h, rapport dans la journée.

 **09 77 77 36 99**